

# ACTION DE PRÉVENTION DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT

## AMIANTE, PLOMB, PCB

Une mesure de la stratégie cantonale amiante de l'Etat de Vaud



entrepreneurs!  
fédération vaudoise



FVMFAC  
Fédération Vaudoise des  
Maîtres Ferblantiers,  
Appareilleurs et Couvresseurs

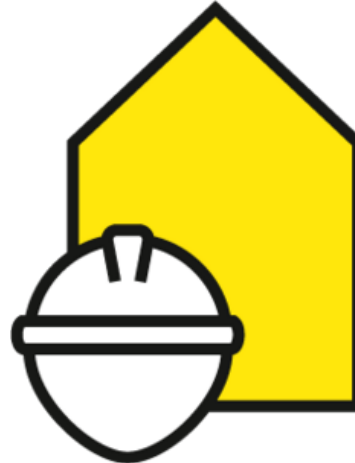


LES RISQUES - OÙ ÇA SE TROUVE ? - SE PROTÉGER - LA LOI - QUIZ



# Travailleurs du bâtiment


- Les travailleuses et travailleurs du bâtiment sont la population la plus **à risque** d'une inhalation de fibres d'amiante, du fait de la manipulation fréquente de matériaux potentiellement amiantés



# Inscrivez vos collaborateurs

- Points-clés abordés
  - Où se trouvent les substances
  - Quels sont les risques pour la santé
  - Comment se protéger
  - Que disent les lois

Coût de la formation pris en charge par l'Etat et les partenaires sociaux

 1h15-1h30 de formation

 Dans vos locaux

 Attestation de formation délivrée

 Inscrivez-vous [en ligne](#) ou à [form-vd@hseconseils.ch](mailto:form-vd@hseconseils.ch)

 Renseignements : HSE Conseils, Mme Anne-Camille Balmer + 41 848 323 323

